

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

ASSOCIATION A R C A L

EXERCICE 2020

En présence de Messieurs François GAUCHY – Vice-Président Administratif et Financier

Jean-Claude OHLMANN – Trésorier Général

Madame Anne DEMOL – Présidente de l'ARCAL,

Monsieur André STICKELREISER

moi-même, Monique HOERRMANN, tous deux réviseurs,

Ce jour, 18 Février 2021,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes de l'Association ARCAL, clos le 31.12.2020, et qui portaient sur la période du

- 01 janvier 2020**
- au 31 décembre 2020.**

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications qui s'imposaient.

Les soldes en banques mentionnés sont conformes aux extraits de comptes.

Au terme de notre mission et compte tenu de ce qui précède, nous estimons que les comptes de l'exercice 2020, pouvaient être approuvés, tels qu'ils nous ont été présentés.

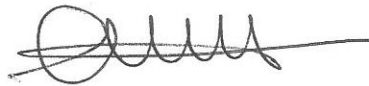
En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

« Pour une année 2020, si différente des autres »... et la finalité, toute tracée, du Siègne de notre ASSOCIATION ARCAL »,

Permettez-nous de constater et de souligner une parfaite maîtrise des dépenses du Secrétariat Général, tout comme celles des différentes délégations qui n'ont pas démerité.

STRASBOURG, le 18 Février 2021

François GAUCHY, Vice- Président Administratif et Financier :



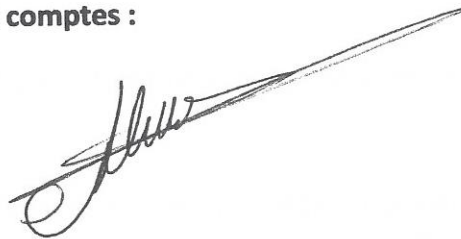
Jean-Claude OHLMANN, Trésorier Général :



Anne DEMOL, Présidente de L'ARCAL :



André STICKELREISSER, Réviseur aux comptes :



Monique HOERRMANN, Réviseur aux comptes :

